



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## La SAM vivra !

Le tribunal de commerce de Toulouse a tenu audience ce jour sur l'avenir de la SAM. Le tribunal a donné jusqu'à mercredi 24 Novembre 2021 pour qu'une offre de Renault fasse jour. Dans le cas contraire, c'est le risque de liquidation judiciaire qui pourrait être prononcé par le tribunal vendredi 26 Novembre 2021.

Cette situation qui met l'avenir économique et social de 340 familles dans l'incertitude est du seul fait et de la seule responsabilité de Renault.

Toutes les attentes de Renault vis-à-vis de la SAM, qu'elles soient économiques ou écologiques ont été satisfaites.

Renault doit maintenir le périmètre d'activité et les emplois de la SAM au regard des aides publiques perçues et des contreparties demandées par l'État.

La CGT dénonce l'inaction du gouvernement et l'avidité de Renault.

La CGT ne laissera pas passer cette casse sociale et combattra de toutes ses forces pour que vive la SAM.

**La CGT Haute-Garonne appelle l'ensemble des salariés du département à un rassemblement mardi 23 novembre à 12h00 devant le site Renault, avenue des Etats-Unis, pour revendiquer l'avenir de la SAM et de ses 340 salariés.**

---